

AVEC



DEVENEZ

ACTEUR DE VOTRE SANTÉ AU TRAVAIL

PÔLE SANTÉ TRAVAIL met à votre disposition un **ESPACE PERSONNEL, SÉCURISÉ ET CONFIDENTIEL**, où vous pourrez retrouver l'ensemble des informations liées à votre santé au travail.



UN ESPACE PERSONNEL

- ▶ Le récapitulatif complet de vos emplois passés et actuels
- ▶ Vos informations administratives
- ▶ Les coordonnées des professionnels de santé au travail qui vous accompagnent pour les contacter facilement, en cas de besoin



EN TOUTE SÉCURITÉ



Notre prestataire est certifié Hébergeur de Données de Santé et ISO 27001 pour la sécurité des données.

Pour en savoir davantage, consultez leurs engagements :



AVEC VOS DONNÉES DE SANTÉ

VOTRE PROCHAINE VISITE MÉDICALE

- ▶ Toutes les informations pratiques : date, horaire, adresse, professionnel de santé

L'HISTORIQUE DE VOS VISITES

- ▶ Les recommandations adressées par votre professionnel de santé
- ▶ Vos résultats d'examen (audition, vue...)
- ▶ Vos prescriptions et/ou orientations vers d'autres professionnels de santé du secteur libéral
- ▶ Vos attestations de suivi et/ou avis d'aptitudes

VOS ÉCHANGES DE DOCUMENTS

- ▶ Les documents transmis par votre service de prévention et santé au travail (conseils de prévention, dépliants, etc.)
- ▶ Les documents envoyés à votre professionnel de santé pour la préparation de votre prochaine visite médicale (bilans sanguins, comptes rendus, radiographies, scanners, IRM...)

COMMENT VOUS CONNECTER ?

1

COMMUNIQUEZ VOTRE ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Transmettez à l'assistant de votre équipe santé travail votre adresse mail personnelle. Il va l'enregistrer dans votre dossier médical.

Nous nous engageons à ne pas utiliser votre adresse mail personnelle à des fins commerciales.

PÔLE SANTÉ TRAVAIL collecte votre adresse de messagerie électronique pour vous permettre d'accéder à votre espace personnel.

Cette information est destinée aux services internes spécialement habilités, ainsi qu'aux sous-traitants réalisant des prestations pour le compte de PÔLE SANTÉ TRAVAIL.

Cette donnée sera conservée jusqu'à la clôture définitive de votre espace personnel.

En savoir plus sur la politique générale de protection des données à caractère personnel de PÔLE SANTÉ TRAVAIL :



2

CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE SALARIÉ

Pour y accéder, vous devez aller sur notre site internet www.polesantetravail.fr puis cliquer sur l'onglet « Mon Espace salarié ».

3

BÉNÉFICIEZ D'UNE DOUBLE AUTHENTIFICATION

Pour sécuriser l'accès à votre espace personnel, il n'y a pas de mot de passe. À chaque connexion, vous recevrez sur votre boîte mail personnelle un code, qui devra être confirmé par un second code reçu par SMS. Par cette double authentification vos données de santé sont protégées !

4

NAVIGUEZ SUR VOTRE ESPACE PERSONNEL

Vous pouvez à présent consulter toutes vos données de santé au travail.

Vous avez d'autres questions ?

Consultez notre rubrique

Questions / Réponses salariés sur notre site internet
www.polesantetravail.fr

